



FREE COLLEGE 30 septembre 2017, Jean-Charles Moret

RACINES HISTORIQUES ET DÉVELOPPEMENT

SOMMAIRE:

- 1. LE RÉVEIL DE GENÈVE
- 2. LA PRÉPARATION DU RÉVEIL
- 3. LES RACINES DU RÉVEIL
- 4. CONTEXTE ET NAISSANCE DU RÉVEIL
- 5. STRUCTURATION THÉOLOGIQUE DU RÉVEIL
- 6. FONDATION D'UNE EGLISE SÉPARÉE
- 7. DÉVELOPPEMENT, CRISE ET ORIENTATIONS DISTINCTES
- 8. AUTRES FRUITS DU RÉVEIL
- 9. LE RÉVEIL DANS LE CANTON DE VAUD
- 10. LE RÉVEIL DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL
- 11. LA CRISE DARBYSTE
- 12. LES EGLISES LIBRES VAUDOISES
- 13. DÉVELOPPEMENT MISSIONNAIRE
- 14. EVANGÉLISATION ET CROISSANCE DES EGLISES
- 15. DE LA FEEL ET DES AESR À LA FREE
- 16. RELATIONS EXTERNES

CONCLUSION

1. Le Réveil de Genève

Le Réveil (définition) : redécouverte du salut par la seule grâce de Dieu, ainsi que de la puissance du Saint-Esprit qui transforme les vies.

Cette redécouverte prend généralement sa source dans la remise en valeur de la Bible comme message véritable de Dieu aux hommes, ou dans une expérience particulière. C'est une sorte d'illumination de la Parole de Dieu, comparable à celle qu'eut Luther, moine dans son couvent. Bien que croyant, il découvre et reçoit le message du salut par la grâce, par la seule foi en Jésus-Christ – et non par les œuvres. Tous les réveils spirituels trouvent leur origine dans cette découverte. (D. Buscalet, cité par J. Blandenier)

Le Réveil de Genève est déterminant dans l'histoire des Eglises évangéliques d'Europe francophone. C'est l'étape spirituelle la plus marquante depuis la Réforme. De Genève, il s'est étendu dans toutes les parties protestantes des cantons romands, puis la France. Il est à l'origine des Eglises de la FREE et lui a fournit sa ligne dominante jusqu'à aujourd'hui. Par son accent missionnaire, il a donné naissance à des Eglises évangéliques dans de nombreux pays, en particulier des pays du sud.

2. La préparation du Réveil

Au début du XIX^e siècle, les Eglises - dans le protestantisme en tout cas - étaient en mauvaise posture : le message de la Réforme avait perdu toute vigueur théologique, et les Eglises étaient anémiées. Mais face à cette carence, une grande soif est cependant manifeste dans la population.

On voit naître aussi à cette époque un certain renouveau d'institutions pour la diffusion de la Bible et la mission (1819 : Société biblique dans le canton de Vaud ; 1822 : Société des Missions de Paris). De plus, parmi les Anglais séjournant en Suisse pour des raisons professionnelles se trouvaient des chrétiens évangéliques qui partageaient ouvertement leur foi.

3. Les racines du Réveil

Les courants auxquels le Réveil est redevable sont parfois contradictoires, ou du moins difficiles à concilier. C'est ce qui explique aussi que le Réveil a connu des difficultés internes et des divisions.

Hérédité calviniste: théologie plus théocentrique, soulignant la souveraineté de Dieu, la prédestination, l'obéissance du croyant appelé à glorifier Dieu par sa conduite. La théologie est rigoureuse, la spiritualité insiste sur la foi en la Parole de Dieu.

Hérédité luthérienne: dimension christocentrique, accent sur l'expérience personnelle et assez affective de la conversion. La foi est une attitude humaine en réponse à la grâce. La spiritualité est plus subjective, contemplative, influencée à Genève par quelques Moraves.

Hérédité anabaptiste (rebaptiseurs, que les Réformateurs ont combattu!) : lecture littéraliste de la Bible, intérêt marqué pour les prophéties, radicalisme éthique (accents mennonites), mais surtout son ecclésiologie nouvelle. L'Eglise est formée uniquement de convertis (souvent rebaptisés). Elle rejette le cléricalisme et le lien avec l'État. Les relations entre l'Eglise et le monde sont envisagées sur le mode de la rupture.

De manière simplificatrice, on peut voir encore ces composantes cohabiter (parfois s'affronter) dans nos Eglises évangéliques : fondamentalisme théologique, subjectivisme charismatique, et séparation du monde.

4. Contexte et naissance du Réveil

"Luther a fait fermer les couvents, et Calvin a voulu transformer Genève en couvent", reprochaient certains Genevois à Calvin.

Calvin a voulu une Eglise purifiée, soumise aux exigences de Dieu, disciplinée. En même temps, il a voulu une cité-Eglise, cité chrétienne, sans la distinction anabaptiste entre Eglise et monde. Avec le temps l'Eglise multitudiniste est devenue celle dont tout le monde fait partie, et le pôle discipline a lâché, ainsi que la théologie : Jésus n'était plus considéré comme le Fils de Dieu.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), faisant allusion à la théologie de l'Eglise de Genève, ironise : « On demande aux ministres de Genève si Jésus-Christ est Dieu. Ils n'osent répondre... O Genevois ! Ce sont de singulières gens que vos messieurs les ministres ; on ne sait ce qu'ils croient ou ce qu'ils ne croient pas ; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire ».

C'est dans le cadre de la Faculté de théologie de Genève, où on étudiait le grec, l'hébreux, mais où on n'ouvrait guère la Bible, que le Réveil va trouver ses ressources. Plusieurs adolescents y étudient : Empeytaz, Guers, Bost, Pyt, Gonthier.

Vers 1810-1811, un prédicateur morave de Montbéliard, J.N. Mettetal, vient occasionnellement à Genève pour encourager les quelques survivants d'un groupe fondé par Zinzendorf lors de son

passage en 1741. Ce groupe se réunissait chez le père de Bost, qui y invite son fils et ses amis.

Guers se souvient (Emile Guers, Le premier réveil et la première Eglise indépendante à Genève, cité par J.B.) : « J'aime encore à me rappeler de quelle manière le bon Mettetal s'y prit pour m'annoncer le salut gratuit : sans entrer dans beaucoup de raisonnements, sans user de beaucoup de paroles, il ouvrit le Saint-Livre, et me lut, dans l'Evangile de St-Jean, ces nombreuses déclarations où Jésus atteste solennellement que celui qui croit en lui ne périra pas, mais qu'il aura la vie éternelle; puis il me demanda, sans autre préambule, si je recevais les paroles du Seigneur avec une entière soumission de foi; ayant répondu que oui : alors, ajouta-t-il, pourquoi douteriezvous encore de votre salut, et n'en jouiriez-vous pas dès cette heure? »

Le Réveil de Genève, dans sa phase initiale, est donc essentiellement morave.

Pyt, Gonthier, Bost et Guers rejoignent alors Empaytaz et Bost père dans un groupe récemment fondé, appelé *Société des amis*, qui succède au groupe morave. Cette société des amis, dont le motif est de « s'encourager mutuellement à persister et à croître dans l'amour de Dieu reste très marqué par la rupture. » Son règlement précise : « Comme nous croyons les plaisirs mondains incompatibles avec l'esprit qui doit animer des chrétiens, nous avons tous résolu de ne recevoir parmi nous que des personnes qui promettraient de s'interdire entièrement tous ces plaisirs, notamment la danse et les spectacles. Aucune raison ne peut autoriser à se les permettre, soit qu'on s'y livre habituellement, soit qu'on ne les fréquente qu'occasionnellement, puisque la Sainte-Ecriture déclare que celui qui aime le monde n'a point l'amour du Père, et que celui qui est ami du monde est ennemi de Dieu. ».

L'élan spirituel de ces étudiants, et la déception qu'ils éprouvent à l'égard du contenu de leurs études en Faculté de théologie, suscitent de sérieuses difficultés avec leurs professeurs qui voient d'un mauvais œil les rencontres particulières de la Société des Amis.

Au terme de ses études, sentant que l'Eglise nationale ne va pas l'accueillir comme ministre, Empaytaz quitte Genève en 1816 et se rend en Allemagne. De l'Allemagne, il écrit un pamphlet, *Considération sur la divinité de Jésus-Christ*, qui fait scandale. Il y attaque la Compagnie des pasteurs, disant que ses membres se sont écartés de ce dogme clairement enseigné par la Bible. Il dit avoir étudié deux cents sermons publiés par ces pasteurs sans n'y avoir trouvé aucun enseignement clair sur ce sujet.

Les étudiants de la Faculté de théologie écrivent une lettre de soutien à la Compagnie des pasteurs. Mais Guers et Pyt, membres de la Société des Amis, refusent de s'y associer. La Compagnie des pasteurs leur demande alors de rédiger un énoncé de leur foi, ce qu'il font en copiant les articles de la Confession de foi des Eglises réformées de France (Confession de la Rochelle) qui se rapportent plus spécialement à la chute de l'homme en Adam et à son relèvement parfait en Christ homme-Dieu, et à la justification par la foi.

La chose en reste là : on ne pouvait tout de même pas accuser la Confession de La Rochelle d'être hérétique, même si on ne la professait plus !

5. Structuration théologique du Réveil

Peu après, début 1817, un prédicateur écossais, Robert Haldane, théologien autodidacte, séjourne à Genève. Il rencontre un des étudiants en théologie de Genève, dont l'ignorance le consterne. Il se met donc à inviter les étudiants à suivre avec lui une lecture commentée de l'épître aux Romains. Son séjour dure six mois (1^{er} semestre 1817). Son rayonnement et la clarté avec laquelle il met en relief les affirmations centrales de l'épître au sujet du salut font une profonde impression sur ce groupe qui s'accroît sans cesse, et que rejoignent, notamment Frédéric Monod, Merle d'Aubigné, César Malan. L'enseignement de Haldane structure leur foi.

Frédéric Monod (futur fondateur des Eglises Libres, en France), en garde un vivant souvenir: « Ce qui m'étonna et me fit réfléchir plus que toute autre chose, ce fut sa connaissance pratique de l'Ecriture, sa foi implicite à la divine autorité de cette Parole, dont nos professeurs étaient presque aussi ignorants que nous (...).Il ne perdait jamais son temps à argumenter (...); il montrait immédiatement la Bible avec son doigt, ajoutant ces simples paroles : Regarde ici, comment lis-tu? »

Les rencontres avec Haldane avaient un caractère privé. C'est César Malan qui va « mettre le feu aux poudres », publiquement. A l'occasion des fêtes de Pâques, en mars 1817, il prêche au centre de Genève, dans le Temple de la Madeleine bondé, un message très engagé, sur Luc 19.10 : « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ». Sans ménagement, il assimile ses auditeurs aux pharisiens, convaincus d'être du bon côté simplement parce qu'ils ont hérité d'un statut de protestants genevois. Il leur dépeint les flammes de l'enfer qui les attendent, et les appelle à la repentance et à la conversion.

A la fin du culte, César Malan sort de l'église dans un silence glacial, sous les regards désapprobateurs de l'auditoire. Mais, Haldane, qui l'a entendu, lui donne l'accolade en lui disant : « Dieu soit loué, l'Evangile est à nouveau prêché à Genève. »

Mais ce n'est pas l'avis de la majorité des pasteurs de Genève! Dès le dimanche suivant, les réfutations pleuvent en chaire. La Compagnie des pasteurs en prend prétexte pour publier un *règlement du 3 mai 1817* qui fait prendre aux étudiants qui se préparent au ministère dans l'Eglise de Genève l'engagement suivant :

Nous promettons de nous abstenir, tant que nous résiderons et prêcherons dans les Eglises du canton de Genève, d'établir, soit par un discours entier, soit par une partie de discours dirigé vers ce but, notre opinion :

- 1° Sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ;
- 2° Sur le péché originel;
- 3° Sur la manière dont la grâce opère, ou sur la grâce efficiente ;
- 4° Sur la prédestination.

Il fallait désormais souscrire à ce règlement pour être admis aux derniers examens de la Faculté de Théologie. Interprétant ce règlement comme une interdiction de prêcher sur ces doctrines fondamentales, Guers refuse de le signer, et il n'est pas admis aux derniers examens de consécration au ministère.

6. Fondation d'une Eglise séparée

Le dilemme est grand pour ces étudiants à la veille de leur consécration pastorale : soit se soumettre, et ne plus prêcher ce qu'ils ont clairement compris comme fondement de l'Evangile, soit envisager comme une rupture aux conséquences graves.

Haldane quitte Genève au début de l'été 1817, sans inviter à la rupture. Mais un autre prédicateur anglais, moins réservé, Drummond, lui succède avec une approche nettement plus anabaptiste dans sa compréhension de la relation entre l'Eglise et la société.

Le fait est que, le 21 septembre 1817, un groupe d'une douzaine de personnes qui se réunissaient déjà régulièrement depuis un certain temps prennent ensemble pour la première fois la Cène, sous la présidence de César Malan. Par cet acte, ils s'instituent en Eglise séparée, avec la conviction que l'Eglise n'est formée que de ceux qui sont nés de nouveau, et non de l'ensemble de la population.

D'emblée, cette communauté naissante nomme trois pasteurs, trois jeunes candidats au ministère qui avaient renoncé à leur consécration (Gonthier Méjanel et Pyt). Ils commencent une école du dimanche et tentent d'essaimer à Ferney-Voltaire. Ainsi est née la première Eglise évangélique indépendante de l'Etat en pays francophone.

La réaction dans la population est vive. On accuse ces gens, jusque dans la presse, de sectaires, de mômiers, même de tendances musulmanes... Mais ces injures, ces calomnies, produisent leur « effet » au sein de la population et des émeutes surgissent lorsque ce groupe se réunit, malgré son effectif relativement restreint.

L'Etat, plus soucieux des libertés individuelles que l'Eglise nationale, protège les dissidents et place des gendarmes pour les protéger. L'un de ces gendarmes, Félix Neff, qui les protége contre son gré, passe par une conversion radicale suite à la lecture d'un traité d'évangélisation de César Malan, et devient lui-même un ardent évangéliste dans les Hautes-Alpes françaises.

7. Développement, crise et orientations distinctes

En raison de sa croissance numérique, la jeune Eglise doit bientôt trouver un autre lieu de culte, puis, en 1823, l'Eglise, qui compte 300 membres, déménage à nouveau pour s'installer au Bourg-de-Four, près de la cathédrale, dans des locaux plus vastes. En 1829, elle ouvre une école d'évangélistes.

Des réformés, touchés par le Réveil, désiraient, sans se séparer de l'Eglise nationale, avoir un lieu de prédication et de prière imprégné de théologie évangélique. Pour se faire, on construisit en 1834 la *Chapelle de l'Oratoire*.

De son côté, l'Eglise de Bourg-de-Four poursuit sa croissance. En 1839, elle construit la chapelle de la Pélisserie, mieux adaptée à ses besoins.

Mais peu après, ce sera la crise. Elle se cristallise autour de l'autorité. De tout temps, le statut des pasteurs et celui des anciens avait été difficile à clarifier, et plusieurs conflits d'autorités avaient surgi. Depuis 1837, John Nelson Darby, qui s'opposait radicalement à toute autorité instituée dans l'Eglise, visitait régulièrement la Suisse romande. Il eut beaucoup d'échos parmi ceux qui refusaient la distinction entre pasteurs (à plein-temps) et anciens (non-professionnels). En 1842, sous l'influence de Darby, une soixantaine de membres quittent la communauté de la Pélisserie sans préavis pour fonder une Assemblée selon les principes darbystes.

En 1847, un fort courant séparatiste à l'égard de l'Etat se manifeste dans l'aile réveillée de l'Eglise protestante de Genève. L'Oratoire en prend la tête et devient une *Eglise Libre*. Il y a alors à Genève (outre les « Darbystes ») deux Eglises évangéliques représentant deux tendances. De manière simplifiée, il y a l'Oratoire, plus "calviniste", où la prédication occupe une place centrale, et le rôle des pasteurs (qui mettent la robe pour prêcher) est prépondérant, et la Pélisserie plus « morave » avec l'accent sur l'adoration au travers de la prière spontanée des membres, le culte, centré chaque dimanche sur la Cène. Peut-être pourrait-on dire que l'Oratoire touchait un public plus intellectuel, plus bourgeois, et la Pélisserie plus populaire.

8. Autres fruits du Réveil

Le fruit du Réveil de Genève ne s'est pas limité à la naissance d'Eglises.

La **Société Evangélique de Genève** (qui existe toujours) fut fondée en 1831. Elle rassemblait des chrétiens « réveillés » par-delà les barrières ecclésiastiques, et notamment des réformés touchés par l'élan du Réveil. Elle envoya de nombreux évangélistes en France (jusqu'à 50 en même temps!).

En 1832, une *Ecole de théologie* est ouverte, dont les professeurs furent interdits de prédication dans l'Eglise nationale. Elle disparut au début du 20^{ème} siècle.

Un *renouveau de l'hymnologie*, en particulier dû aux talents de César Malan. Evangéliste, musicien, plume agile, Malan a écrit de nombreux traités d'évangélisation et a composé au moins 800 cantiques publiés dans plusieurs éditions successives d'un recueil appelé les « Chants de Sion ».

La Société Evangélique de Genève et des membres de l'Eglise de l'Oratoire, réunis à l'Oratoire, furent les initiateurs de *la Croix-Rouge*. Sensibilisés par Henry Dunant au drame des blessés du champ de bataille de Solferino (1859), ils décidèrent d'envoyer des secouristes sur le terrain avec un statut neutre et désarmé. Henry Dunant (1828-1910) était lui-même un homme du Réveil. Il s'engage dans sa jeunesse dans l'évangélisation en France, et participe beaucoup au développement des Union Chrétiennes de Jeunes Gens. A 24 ans, il est secrétaire du Comité Genevois de l'Alliance Evangélique. En 1864, il fit adopter la première Convention de Genève, et il concrétisa le projet dont les bases avaient été jetées à l'Oratoire, en lui donnant la forme sous laquelle il a subsisté : un Comité International de la Croix-Rouge. Cette initiative lui valut une reconnaissance tardive, mais exceptionnelle : le premier Prix Nobel de la Paix, à la fin de sa vie (1901), alors qu'il avait versé dans l'amertume et l'isolement, souffrant de la désapprobation de société genevoise suite à des opérations financières désastreuses en Afrique du Nord. Il se retire à Heiden (Appenzell), détaché de toute Eglise, mais non de la foi. Son enterrement se fera, à sa demande, sans aucun discours. (Voir *Vivre* octobre 2010, p.4-5 : J. Blandenier, 2010 : centenaire de la mort de deux évangéliques fondateurs de la Croix-Rouge)

9. Le Réveil dans le Canton de Vaud

Le Réveil dans le canton de Vaud (et celui de Neuchâtel) est une extension de celui de Genève. Félix Neff et d'autres évangélistes itinérants visitent la Suisse romande. Mais c'est paradoxalement celui qui en fut un des initiateurs, Louis-Auguste Curtat, qui en devint son principal ennemi.

L.-A Curtat, alors pasteur de l'Eglise française de Berne, est appelé comme pasteur à la cathédrale de Lausanne et prend, à 55 ans, le titre de Doyen. Ce qui lui ouvre les portes de la Faculté de Théologie, construite à côté de la cathédrale. C'est une personnalité hors du commun, vive d'esprit et très influente. Sa prédication, très écoutée, insistait sur la divinité de Jésus-Christ, la nécessité de la foi et l'inspiration de la Bible.

Estimant que l'enseignement donné à la Faculté est spirituellement faible, il commence à réunir, chaque semaine, informellement, à son bureau ou chez lui, les futurs pasteurs. Là, il leur apprend à placer constamment Jésus-Christ au centre de leur prédication. Il écoutait leurs exercices de prédication, et souvent leur disait : « Mon ami, qu'avez-vous fait de votre Sauveur? » De cette manière, il contribua directement au Réveil spirituel vaudois.

Mais quand ce Réveil se développa et que ces mêmes étudiants, devenus pasteurs, commencèrent à leur tour à réunir à leur domicile ou au domicile de leurs paroissiens ceux d'entre eux qui voulaient aller plus loin dans l'étude de la Parole de Dieu et dans la prière, il sentit le mouvement lui échapper, et il s'y opposa farouchement (c'est le danger de tous les pionniers!). Il alla même jusqu'à écrire au Conseil d'Etat, dans une brochure intitulée De l'établissement des conventicules dans le Canton de Vaud, que toute assemblée religieuse tenue

en maison privée est contraire aux lois de Dieu et de l'Etat. Ces « conventicules », comme ils étaient appelés, étaient selon lui illégaux, argumentant qu'en Israël, les personnes qui offraient un sacrifice ailleurs que dans le lieu désigné par Dieu devaient être mises à mort, inutiles parce qu'il y avait assez de services religieux officiels, et dangereux parce qu'ils avaient lieu le soir, et que Jésus-Christ avait dit : « Travaillez pendant qu'il fait jour ! » Il y a déjà 150'000 chrétiens dans le canton (soit la population totale à cette époque), argumentait-il, alors, que viennent faire ces conventicules. L'Eglise et l'Etat ne font qu'un. Si quelqu'un trouble l'un, il trouble l'autre ! Ainsi, les fauteurs de trouble dans l'Eglise doivent être punis par l'Etat!

Et comme son influence était grande, il obtint du Grand Conseil la fameuse *loi du 20 mai 1824*, interdisant toute rencontre en dehors des lieux officiels de culte, et condamnant à l'amende, la prison, ou le bannissement du canton toute personne – même un pasteur consacré – qui y aurait officié et tout chrétien qui aurait fourni le local pour ces rencontres.

Alors que ces groupes d'études bibliques et de prière, se multiplient, à Rolle, Begnins, Aubonne, l'Isle, Montricher, Orbe et Vufflens-la-Ville, de véritables persécutions ont lieu contre les « mômiers » qui sont hués. Par exemple à Aubonne, la prédication évangélique du pasteur suffragant Alexandre Chavannes suscita chez quelques paroissiens « convertis » le désir de rencontres de prière et d'étude biblique au domicile du pasteur. Ce qui provoqua des attroupements d'une populace hostile, qui tournèrent bientôt à l'émeute. De Féchy, une procession monte vers Aubonne avec à sa tête un homme brandissant une hache : « Elle servira pour les mômiers ! » Les autorités tinrent alors Chavannes pour responsable de ces troubles.

De son côté, le Conseil d'Etat prend des mesures contre les pasteurs qui soutiennent ces rencontres et, en avril 1823, il destitue Alexandre Chavannes et Henri Juvet, autre jeune pasteur. Ceux-ci, privés de leur fonction pastorale (et de leur salaire!) restent cependant membres de l'Eglise nationale vaudoise. En décembre, ils refusent de faire baptiser leurs enfants. Ceci est considéré comme une infraction aux lois. C'est alors la rupture! Ils notifient par écrit au gouvernement leur séparation totale d'avec l'Eglise officielle.

Mais le mouvement de Réveil se poursuit, malgré les pressions toujours plus fortes. Les fidèles se groupaient toujours plus nombreux autour des jeunes pasteurs travaillant au réveil spirituel. En 1824, année de la « loi contre les mômiers », comme elle était appelée, Charles Rochat, pasteur à Vevey, et son frère, Auguste pasteur à Bière, démissionnent. En octobre, Charles Rochat fonde à Vevey la première Eglise évangélique indépendante dans le canton de Vaud. Selon la loi, il fut banni du canton et du s'exiler pour quelques années en France. Son frère, Auguste, qui a pu rester dans le canton, est devenu, par son ministère exercé depuis Rolle, un pilier des nouvelles communautés.

Il faut souligner que cette démarche, qui sera suivie par d'autres ailleurs, n'entrait pas dans leur objectif initial, qui était de stimuler par l'intérieur la vie spirituelle de l'Eglise officielle. C'est d'ailleurs le propre de presque tous les mouvements de réforme, en commençant par celui de Luther, que de vouloir réformer de l'intérieur, sans créer un nouveau mouvement. Mais c'est devant l'intransigeance des autorités qu'ils se sont résolus à créer une Eglise « dissidente ».

Quant à Henri Juvet, on peut le considérer comme la première victime de l'intolérance vaudoise. Enfermé dans un cachot humide à L'Isle, puis banni du canton, il se réfugia à Nîmes, où il mourut la même année des mauvais traitements subis.

10. Le Réveil dans le canton de Neuchâtel

Le même processus se reproduit dans les Eglises de ce canton, à la différence que le Réveil ne commence pas avec des étudiants en théologie. Dès 1825, des évangélistes genevois et vaudois visitent le canton de Neuchâtel et contribuent au développement du Réveil. Un instituteur « réveillé » du nom de Magnin quitte la Sarraz (Vaud) pour s'installer à Coffrane. Des groupes

de maison se forment dans plusieurs endroits. Après Coffrane et Neuchâtel, il s'en ajoute à Fleurier, Gorgier, La Côte-aux-Fées, Les Ponts, la Sagne, le Locle et la Chaux-de-Fonds. Mais à la différence des Assemblées du canton de Vaud, qui se rattachent à la longue plutôt au pôle « Frères » (tendance Pélisserie à Genève), les Eglises de Neûchâtel se rapprochent du pôle « Eglises libres » (tendance Oratoire). Elles se rassemblent en 1942 en Fédération des Eglises évangéliques libres (FEEL).

11. La crise Darbyste

Une crise majeure qui a touché la majorité des Eglises issues du Réveil s'est produite avec le séjour de John Nelson Darby. Darby est né en 1800 à Londres, issu d'une famille aristocratique irlandaise. Très doué, il étudie le droit, et à 20 ans, il est déjà membre de la cour de justice irlandaise. Aspirant à une authentique connaissance de Dieu, il entreprend des études de théologie, contre le gré se son père, qui le déshérite (avant sa mort, il se réconciliera avec son fils). Puis, à 25 ans, il est consacré diacre, et un an plus tard prêtre de l'Eglise anglicane.

Darby est quasi obsédé par la question de la succession apostolique : n'y aurait-il pas eu rupture de cette succession depuis l'apôtre Pierre jusqu'à lui ? Il cherche les preuves de cette succession, sans les trouver. Après 2 ans, il renonce à la prêtrise.

Pour Darby, quelques principes fixent son ecclésiologie :

- 1) Dieu ne rétablit jamais ce que l'homme a gâché par sa faute.
- 2) L'Eglise est en ruine, elle s'est égarée, elle a « apostasié ». Elle ne peut plus être reconstruite sur le modèle de celle des apôtres (organisation avec des anciens nommés). Toute autorité spirituelle ou tout pasteur nommé par des hommes (il croit aux ministères, mais seulement institués par Dieu) ne peut plus être reconnus. L'Eglise ne peut non plus avoir aucun lien avec les autorités civiles.
- 3) La vraie Eglise n'est visible qu'autour de la Cène, d'où sont exclus tous ceux qui ne font pas partie de la vraie Eglise, ou qui restent en contact avec « l'Eglise apostate ». De l'institution ecclésiastique, seule subsiste la Cène, jusqu'au retour du Seigneur.

D'autres caractéristiques marquent les principes de ce brillant érudit, très attaché à la Bible (qui l'a traduite en français et en allemand), telles que :

- la séparation totale du monde ;
- la disparition des dons spirituels ;
- le principe de l'universalité des exclusions (si une Assemblée accueille à la Cène un membre exclu ou un membre d'une assemblée exclue Darby n'hésitait pas à exclure! cette assemblée toute entière est exclue).

Darby arrive à Genève en 1837, et à Lausanne en 1840, dans un contexte où les Eglises évangéliques avaient connu des crises d'autorité, en particulier vis-à-vis de leurs pasteurs, à qui l'on reprochait un esprit de domination. Le terrain est donc prêt pour les thèses de Darby, qui gagnaient peu à peu presque toutes les Eglises évangéliques. Il est intéressant de noter que la première « Assemblée de Frères » (Darbyste) a été créée à Genève en 1942 (en Angleterre : 1945).

Pour quelle raison Darby eut-il autant de succès ? Les évangéliques regardaient les Eglises nationales et leurs pasteurs comme ayant totalement dévié. Leur formation théologique était critiquée, ainsi que le mode de consécration. Dans le canton de Vaud en particulier, les rapports avec l'Etat étaient difficiles, et les Eglises avaient tendance à se réfugier dans le séparatisme. Les principes exposés par Darby répondaient donc « caricaturalement » aux revendications d'un certain nombre de membres des Eglises évangéliques.

Deux hommes ont résisté de toute leur énergie à Darby : Auguste Rochat à Rolle et Richard W. Monsel à Neuchâtel. Malgré eux, une partie des Eglises issues du Réveil l'ont suivi, et leur unité s'est disloquée. Il est cependant à noter que dans le canton de Neuchâtel, les Eglises libres ont beaucoup mieux résisté que dans le canton de Vaud.

12. Les Eglises libres vaudoises

En 1848 naissent dans le canton de Vaud, sous l'impulsion du théologien Alexandre Vinet (1797-1847) les *Eglises libres du canton de Vaud*. Le 29 juillet 1845, le président du Conseil d'État, Henri Druey, exigea des pasteurs qu'ils lisent en chaire une longue circulaire (douze pages !) dont l'objectif était d'appeler les paroissiens à voter en faveur de la nouvelle Constitution radicale. Dans le corps pastoral, la résistance contre cette main-mise de l'État s'organise. En novembre 1846, 108 pasteurs et 40 suffragants (de façon générale, ceux qui s'étaient sentis les plus proches du courant du Réveil) présentent leur démission. Quelques mois plus tard (mars 1847), 37 paroisses se constituèrent en Église évangélique libre.

Ces Eglises libres, calvinistes, ont certainement, sans le chercher, freiné l'expansion du darbysme dans le canton. Elles ont subsisté jusqu'à leur fusion avec l'Eglise nationale en 1966, qui a pris alors son nom actuel : *Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud* (les Eglises FREE de Lausanne-Villard et du Sentier se réunissent dans les anciennes Eglise libres, dont elles ont acquis les locaux).

Il y a donc, trois entités historiques "libres" à ne pas confondre en Suisse romande : Eglise libres de Genève, qui ont actuellement adopté une ligne plutôt charismatique, Fédération des Eglises évangéliques libres (Neuchâtel), co-fondatrice avec les AESR de la FREE.

Eglises libres du canton de Vaud, fusionnées maintenant avec l'EERV.

13. Développement missionnaire

Alors que les Eglises de la branche AESR étaient de nature indépendante, c'est l'engagement missionnaire qui les a réunies.

D'abord autour de la Roumanie (1889), où sont partis deux couples (Francis et Madeleine Berney, Charles et Alice Aubert), qui ont créé la première Eglise Evangélique à Bucarest. Aujourd'hui, le mouvement des Assemblées compte plus de 400 lieux de culte, et la FREE soutient une activité de radio évangélique locale.

Puis autour du Laos. Gabriel Contesse, de l'Eglise évangélique de Vevey, se convertit à l'âge de 17 ans. En même temps, naît pour lui une vocation missionnaire, avec une prière qui revient régulièrement : « Seigneur, envoie-moi vers ceux auxquels l'Evangile n'a jamais été annoncé ».

Son intérêt se fixe sur le Laos, pays alors peu connu. Convaincu que c'est, maintenant, soit avant le retour de Christ, que l'Evangile doit être annoncé aux 900'000 hab. de ce pays, il raccourcit ses études médicales, fait un séjour à l'Ecole des langues Orientales de Paris et part au Laos en 1902. Il a alors 24 ans. Dieu bénit son engagement, et il voit bientôt une première conversion, un homme de 60 ans.

Peu à peu, l'équipe missionnaire s'étoffe, ce qui lui permet, 4 ans plus tard (1906), de revenir en Suisse pour se refaire une santé. Il se marie avec Marguerite, et ils repartent au Laos.

Deux ans après, une épidémie de choléra dévale du Tibet. Elle emporte Marguerite et Gabriel Contesse à quelques heures de distance, laissant un enfant de 7 mois, Edouard. Nous possédons encore la lettre originale qu'il a écrite deux jours avant sa fin : « Hier, dans la nuit, ma chère et bien-aimée Marguerite a été frappée par la maladie. Actuellement, elle est entre la vie et la mort. Moi-même, je suis pris de diarrhée et de vomissements. Je suis prêt à aller. Merci Jésus

d'avoir sauvé un pêcheur tel que moi. » (Edouard, deviendra plus tard, sans quitter son emploi professionnel, la cheville ouvrière de la structure missionnaire actuelle de la FREE).

C'est peu après ce tragique événement que la *Fondation La Prévoyante* voit le jour (1909), avec comme premier objectif le soutien des missionnaires. Par la suite, l'aspect missionnaire a été repris par le *Trait d'Union missionnaire* (TUM), et le *Service missionnaire évangélique* (SME)

Les Eglises du Laos ont connu un développement régulier, mais ce pays a connu des troubles politiques majeurs qui ont débouché, en 1975, sur la prise du pouvoir par les troupes communistes, l'évacuation de tous les missionnaires, et la persécution de l'Eglise.

Associé maintenant aux Mennonites de France, l'appui à ces Eglises laotienne a dû prendre un visage plus humanitaire, sous le nom de *Service Fraternel d'Entraide*.

La vision missionnaire des Eglises s'est élargie à d'autres lieux : Guyane Française, Ile de La Réunion, Belgique, France, Italie, Tchad, Congo, Afrique du Nord, Liban et Jordanie, Népal, et d'autres pays selon les périodes.

On peut dire que, globalement, au cours du $20^{\rm ème}$ siècle, la solidarité autour des envoyés a contribué à l'homogénéité du mouvement plus que les structures fédératives. Les nouvelles missionnaires étaient diffusées par le mensuel **Semailles et Moisson**, devenu aujourd'hui **Vivre**

14. Evangélisation et croissance des Eglises

Outre le témoignage personnel des membres et les rencontres d'évangélisation dans les Eglises, Il faut mentionner un instrument particulier : la Tente romande. Ce chapiteau a rayonné depuis 1927 dans tous les cantons romands, séjournant dix jours dans un lieu, dix jours dans un autre. Il a été à l'origine de plusieurs des communautés de la FREE.

Cependant, au cours des 20 dernières années, au sein de la FEEL, une commission « Implantation d'Eglises » accompagne l'implantation d'une Eglise à Villars-sur-Glâne (Fribourg). Au sein des AESR, c'est plutôt par des essaimages que de nouvelles Eglises ont été créées (Echallens (93) - St-Prex (95) - Lonay (95) - Moudon (97) – Lutry (2005 - Chavornay (2010).

Des Associations, *J'étais en prison* pour l'aumônerie des établissements pénitentiaires à Neuchâtel, *Praz-Soleil*, maison d'accueil à Château d'Oex, *Maison Béthel* à Blonay pour l'accueil de courts séjours (ouverture octobre 2010) et *L'Escale*, magasin humanitaire à St-Prex, contribuent aussi au témoignage de l'Evangile dans sa dimension sociale.

15. De la FEEL et des AESR à la FREE

La Fédération des Eglises évangéliques libres (FEEL) constituait la partie francophone de la Fédération des Eglises libres de Suisse. Elle regroupait 13 Eglises locales principalement dans le canton de Neuchâtel. L'Union des Assemblées et Eglises évangéliques de Suisse romande regroupait 36 Eglises principalement dans les cantons de Genève, Vaud, Berne et Jura. Conscientes de leurs origines communes dans le Réveil, elles établissent des relations et envisagent la première collaboration formelle au travers de leur périodique.

Vivre, journal de liaison de la FEEL, peinait à trouver quelqu'un pour reprendre la rédaction. C'est pourquoi l'idée d'une fusion de ce périodique avec *Semailles et Moisson*, périodique des AESR a pris corps. Le premier numéro commun est sorti en novembre 1997 sous le titre *Semailles et Moisson* + *Vivre*. Puis il deviendra *Vivre* tout simplement, reconnu comme périodique commun à la FEEL et aux AESR.

Dès 1993, des rencontres entre les pasteurs de la FEEL et des AESR ont établi des relations aboutissant à des Pastorales communes annuelles. C'est de ces contacts qu'est né le vœu de plus de collaboration, voire la perspective d'une fusion entre la FEEL et l'Union des AESR.

Lors de la Pastorale commune réunie à Tête-de-Ran en 1997, une interpellation a été adressée aux Bureaux de nos Fédération et Union d'Eglises en vue d'une démarche de rapprochement. Les Assemblées et Rencontres Générales de la FEEL et des AESR ont confirmé en 1999 une commission d'étude qui se réunissait déjà depuis 1 an, pour évaluer les points de convergences et les nuances d'approche entre nos Eglises, ainsi que pour soumettre des propositions à leurs instances.

En avril 2001, l'Union des AESR et la FEEL entérinent une Déclaration d'intention qui confirme les collaborations existantes (journal *Vivre*, Pastorale commune, structure de cours *Formation au Service dans l'Eglise*, rencontre des Bureaux, échange de délégués dans les Assemblées générales et les Commissions...). Elle recommande la fusion de commissions qui travailleraient de manière parallèle et la création d'organes communs. Cette déclaration souligne la nécessité d'informations mutuelles et adopte le principe de représentation réciproque. Elle est signée pour 2 ans, soit jusqu'en 2003.

Pendant ce temps, la commission d'étude pour le rapprochement de la FEEL et des AESR réalise une enquête devant éclairer huit points : historique et structures – doctrine – ecclésiologie – sociologie – renouveau charismatique et œcuménisme - ministère féminin - structures et engagement missionnaire - mission au pays et présence dans le monde. En mars 2002, elle rend son rapport : « La Commission d'étude de rapprochement n'a constaté, entre les deux unions d'Eglises, aucune divergence susceptible de mettre à mal les relations existantes, ainsi que celles en devenir ».

Au printemps 2003, la validité de la Déclaration d'intention arrive à sa première échéance. Elle est prolongée jusqu'au 31 décembre 2006, date butoir pour une décision. Décision prise a la quasi unanimité (une Eglise de la FEEL se retire) le 25 novembre 2006 : l'Union des AESR et la FEEL se dissolvent et font place, depuis janvier 2007, à la *Fédération romande d'Eglises évangéliques*.

16. Relations externes

Au plan Cantonal, les Eglises du canton de Neuchâtel sont affiliées à la *Fédération évangélique neuchâteloise* (FEN), qui regroupe des Eglises locales de diverses dénominations.

Dans le canton de Vaud, les Eglises de la FREE font partie de la Fédération évangélique vaudoise (FEV) qui rassemble 5 Associations d'Eglises (Armée du Salut, Apostoliques, Fraternité chrétienne, Réveil, FREE). La FEV est représentée au *Conseil des Eglises chrétiennes du canton de Vaud* (CECCV), qui regroupe les Eglises protestantes, catholiques et orthodoxes.

Au plan romand, la FREE a demandé son admission au *Réseau évangélique* et à l'échelon international, elle fait partie à la fois de la famille appelée "Assemblées de Frères" (Brethren) et de la "Fédération internationale des Eglises évangéliques libres" (IFEC, International Federation of Free Evangelical Churches).

Conclusion

L'histoire n'attend pas – même pas les Eglises! Elle souligne assez clairement qu'une société – même l'Eglise – va toujours de la vie vers la structure. Mais nous gardons une espérance: que

les structures de la FREE profitent à la vie, et forme au contraire des couloirs où peut s'engouffrer l'Esprit de Dieu.

Sources principales:

Cours d'histoire de l'Eglise préparé par Jacques Blandenier

Marc Lüthi: Aux sources historiques des Eglises évangéliques (Dossier vivre, Ed. Je Sème, 2003)

J.-Chs Moret : Mémoire de maîtrise, Les sources du Réveil dans le Canton de Vaud au cours du premier quart du 19^{ème} siècle, la mission, source du Réveil ? (juin1989)

St-Prex, octobre 2010, Jean-Charles Moret